Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le 16/04/2025
ID : 026-212602528-20250414-CM250414_13-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-cinq, le 14 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.
Nombre de Conseillers en exercice : 33
Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 8 avril 2025.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-René AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Bernard CROZIER, Pierre TRAPIER, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON.

POUVOIRS : Stéphanie HOUSET à Lilian CHAMBONNET, Guy LE DROGO à Geneviève BOUIX, Dorian DANTIN à Patrick GROUPIERRE, Agnès PAGES à Pierre TRAPIER, Claude ILLY à Marie-José BAYOUD-TORRES, Sandrine AUGIER à Jean-Michel BOCHATON

Objet : TERRITOIRE D'ENERGIE DROME
DISSIMULATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES : ESTIMATION DES TRAVAUX ET APPROBATION DU PROJET
Dossier n° 262520019ART

Madame le Maire expose qu'à sa demande, le Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : Electrification –Effacement et fiabilisation des réseaux électriques Dissimulation des réseaux téléphoniques Rues Gérard PHILIPPE et Francis JOURDAIN à partir du poste ROUTE DE BEAUVALLON

Dépense prévisionnelle HT de Génie Civil Dont frais de gestion 558.81 € ht	11 735.05 €
Plan de financement prévisionnel Financements mobilisés par Territoire Energie Drôme	2 347.01 €
Participation communale basée sur le HT	**9 388.04 €**
Total HT des travaux de câblage : 3 779.28 €	
Plan de financement prévisionnel Montant non soumis à la TVA à la charge des collectivités locales (49 % x 3 779.28 = 1 851.85 €)	**1 851.85 €**
Financements mobilisés par Territoire Energie Drôme **Participation communale**	370.37 € **1 481.48 €**

Montant total de la participation communale :	**10 869.52 €**

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le 16/04/2025
ID : 026-212602528-20250414-CM250414_13-DE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par 33 voix Pour :

1) D'approuver le projet établi par le Territoire d'Energie Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et Enedis
2) D'Approuver le plan de financement ci-dessus détaillé. La part finale sera ajustée en fonction du décompte définitif des travaux. Dans le cas où celui-ci excéderait la dépense prévisionnelle indiquée ci-dessus, la commune s'engage à verser le complément de participation nécessaire pour respecter les pourcentages de financement indiqué ci-dessus.
3) De décider de financer comme suit la part communale de 10 869.52 €.
4) De s'engager à ce que la commune verse sa participation dès réception du titre de recette transmis par le Receveur de Territoire d'Energie Drôme
5) De donner pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable du ce dossier.

Fait et délibéré en mairie.
Liste des votes affichée et publiée le 15 AVR. 2025

Le Maire,